

20 novembre 2011

Journée internationale des droits de l'enfant

Pourquoi la date du 20 novembre ?

La journée internationale des droits de l'enfant est la date anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre 1989 par 191 pays.

En 1954, l'Assemblée générale des Nations unies recommande que tous les pays instituent une Journée mondiale de l'enfance, sans pour autant en fixer le jour.

Le choix du 20 novembre fait référence à la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, dont la date fait elle-même référence à la Déclaration des droits de l'enfant du 20 novembre 1959. (d'après Wikipedia, article : *Journée internationale des droits de l'enfant*)

Journée de Prière et d'Action pour les enfants : une initiative reprise par le BICE (Bureau International Catholique de l'Enfance)

<http://www.bice.org/fr/>

<http://www.bice.org/fr/>

Enfants de Partout (EDP), la revue du BICE...

Dans chaque numéro du magazine trimestriel "Enfants de Partout", fait e point sur un sujet important relatif aux droits de l'enfant et informe ses lecteurs sur les progrès réalisés au quotidien à travers actions et projets menés dans 23 pays.

EDP n°128, Novembre 2011 - Spécial 20 novembre : Journée de Prière et d'Action pour les enfants

En voici l'éditorial :

« Nous voici à la veille du 20 novembre, la date anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, qui sont au cœur de notre action depuis toujours.

Cette année, pour célébrer ce grand jour, nous avons choisi de nous associer à une initiative internationale : la Journée de prière et d'action pour les enfants. Quelle meilleure idée en effet, pour alerter sur les violations des droits de l'enfant, que d'encourager toutes les personnes de bonne volonté à s'engager non seulement par le don, mais aussi par la prière ? (...)

Cette initiative a d'autant plus de sens que, vous le savez, beaucoup reste à faire pour les droits de l'enfant. Le bilan que nous avons dressé à l'occasion des 20 ans de la Convention, en 2009, a révélé de nombreux problèmes nouveaux, liés à la mondialisation, à la pauvreté grandissante et aux désordres écologiques. Les 10 défis que nous avons alors lancés à la communauté internationale (...) sont autant de raisons de se mobiliser à nouveau pour la Journée mondiale des droits de l'enfant.

Il nous faut être constamment en alerte. Ainsi, comment ne pas s'inquiéter des risques pour la santé et le développement des enfants les plus pauvres, après la décision de l'Union Européenne de réduire drastiquement l'aide alimentaire aux plus démunis ? Quel monde préparons-nous à nos enfants avec de telles décisions ?

En ce 20 novembre 2011, merci de partager avec nous ces préoccupations à travers la prière.

Yves Marie-Lanoë, Président du BICE »